

L'ENERGIE « VERTE » ?

L'énergie dite « verte » correspond aux énergies renouvelables ; elle peut être d'origine solaire, éolienne, hydraulique, marémotrice, voire issue de la combustion du bois. L'énergie non renouvelable regroupe au contraire le gaz, le pétrole, le charbon et le nucléaire.

Pour consommer de l'énergie verte, deux solutions sont possibles :

- 1- Produire sa propre énergie photovoltaïque (pour produire de l'électricité).
- 2- Faire appel à un fournisseur d'électricité verte. L'électricité est alors produite à partir de sources d'énergie renouvelables (centrales hydroélectriques, usines marémotrices, éoliennes, panneaux photovoltaïques).

Répartition des usages de l'énergie dans l'habitat : En pourcentage de la consommation totale

- Chauffage : 72 %
- Electricité spécifique (éclairage, appareils électroménagers) : 11 %
- Eau chaude sanitaire : 11 %
- Cuisson : 6 %

Source : ADEME.

Important ! La première étape écologique, c'est de consommer moins d'énergie :

- **En chauffant moins,**
- **En isolant,**
- **En jouant sur l'éclairage et en limitant la consommation des appareils électroménagers.**

Energie : ouvrons l'œil pour ne pas nous égarer dans les chiffres :

Les énergies renouvelables représentent 12 % de la production nationale d'électricité. L'énergie d'origine nucléaire représente 78 %, et l'électricité issue des énergies fossiles, 10 %.

Mais attention ! L'électricité ne représente qu'environ 15 % de l'énergie totale consommée en France, le reste étant obtenu par le fuel, le charbon, le gaz et le bois. Et la consommation des ménages dans l'habitat (hors transports et usage professionnel) correspond à environ un tiers de l'énergie totale consommée. Dans les logements cette énergie est consommée sous forme de gaz (33 %), d'électricité (24 %), de fuel (20 %), de bois (18 %), de GPL (4 %) et de charbon (1 %).

Cela signifie-t-il que dans leur logement les ménages n'utilisent en moyenne que 3 % de la production nationale d'énergie renouvelable ?

Oui et non. En effet, l'énergie solaire qui permet aux plantes de pousser, à nos maisons de se réchauffer au printemps et en été, et dont nous bénéficions donc tous les jours, n'entre pas dans ces chiffres. C'est pourtant de l'énergie renouvelable ! Cette même énergie du soleil provoque les courants d'air, qui rafraîchissent utilement nos maisons pendant la canicule. Ainsi, utiliser les courants d'air pour refroidir sa maison, plutôt que la climatisation, c'est faire appel à de l'énergie renouvelable qui ne sera jamais comptabilisée, mais qui est pourtant bien réelle et utile.

Pourquoi le nucléaire n'est pas une énergie verte ?

- 1- Il s'agit d'une énergie fossile, qui repose sur l'utilisation de minerai d'uranium, non renouvelable.
- 2- Les centrales nucléaires produisent des déchets radioactifs dont la durée de vie s'exprime pour certains en millénaires.
- 3- Pour produire une même quantité d'énergie, les centrales nucléaires émettent davantage de CO₂ que les éoliennes ou les centrales hydroélectriques. Les émissions de CO₂ sont principalement liées à l'extraction et au transport du minerai.
- 4- Les centrales nucléaires réchauffent l'eau des rivières à côté desquelles elles sont situées, provoquant des déséquilibres locaux de l'écosystème, et asséchant même parfois ces rivières en été.
- 5- Le démantèlement des centrales nucléaires est une étape dangereuse et nécessaire, qui produit quantité de déchets radioactifs.
- 6- L'accident nucléaire est une catastrophe environnementale majeure.

Les fournisseurs d'électricité verte...

En France, le marché de l'énergie a été ouvert à la concurrence le 1^{er} juillet 2004 pour les professionnels, et le 1^{er} juillet 2007 pour les particuliers. En 2008, une dizaine de fournisseurs proposent de l'électricité au x particuliers.

Ils offrent pour la plupart une option « électricité 100 % renouvelable », à côté de l'option traditionnelle. Mais il est difficile de vérifier que lorsqu'un client souscrit à une offre « 100 % renouvelable », cela ne se traduit pas par une augmentation du pourcentage d'électricité non renouvelable, pour un autre client du même fournisseur, qui bénéficie du contrat traditionnel. C'est le principe des vases communicants, et au final la production reste inchangée. Seuls quelques fournisseurs (Enercoop, Planète UI et Alterelec) proposent uniquement de l'électricité 100 % renouvelable.

Cela coûte-t-il plus cher ?

L'électricité d'origine renouvelable coûte un peu plus cher que l'électricité traditionnelle, mais certains fournisseurs incitent leurs clients à restreindre leur consommation d'électricité, par exemple via des ristournes sur l'abonnement si cette consommation diminue. Une incitation qui a un double impact sur la facture : le coût de l'abonnement et celui de la consommation diminuent ensemble.

5 questions à se poser pour choisir son fournisseur d'énergie verte

- Le fournisseur propose-t-il uniquement de l'énergie renouvelable ?
- Comment est produite l'énergie dite renouvelable ? Par exemple, l'incinération des déchets n'est pas une énergie renouvelable.
- Quels sont les objectifs précis du fournisseur ? Promotion des énergies renouvelables, maîtrises des consommations d'énergie, voire décentralisation des moyens de production, consommation responsable... ?
- Quelle est la part des bénéfices réinvestis dans le développement des énergies renouvelables ou dans l'aide à la réduction des consommations d'énergie ? 10, 20, 30 %... ou la totalité ?
- Le fournisseur propose-t-il des abonnements qui incitent l'utilisateur à réduire sa consommation d'énergie ?